

JOURNAL d'information de la municipalité

Être fier d'Uzès et fier de l'être" Jean-Luc Chapon

LA FÊTE VOTIVE EN PHOTOS Page 6

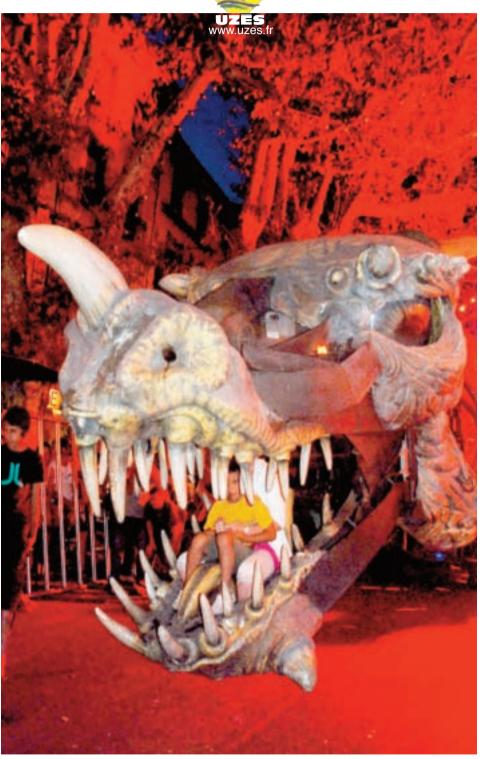


LA FOIRE AUX VINS 2010



Page 8

Travaux de la salle de boxe : LANCEMENT IMMINENT Page 5



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE «PROPRETÉ»



Page 15

BILAN D'UN BEL ÉTÉ FESTIF



Page 2

EXPO: Honneur aux Métiers d'Art



Page 12

SOCIAL: Une élue qui fait sa rentrée



Page 4

ANIMATION JEUNESSE: des vacances pour 200 jeunes



Dogo

Un aperçu de la journée des Associations d'Uzès



Page 10

Editorial

Un bel été festif





a rentrée scolaire qui m'a permis de prendre le pouls des divers établissements scolaires, signe la fin des vacances marquées à Uzès par une forte fréquenta-

tion touristique et par une importante animation générée ou soutenue par la municipalité.

En fait, les festivités ont débuté, mi-juin, par le festival de la Danse, remarquablement organisé, qui a investi la ville avec des spectacles de qualité et une participation fort sympathique des enfants.



La dimension internationale de ce festival attire dans notre ville un public d'initiés, sans pour autant négliger la population locale.

L'ACVV (Amicale des Commerçants de la Vieille Ville) a reconduit ses Dimanches d'Uzès auxquels je tiens tant, car ils s'avèrent, comme je le souhaitais en 1985, le but de la promenade dominicale de Gardois et des vacanciers. Leur poursuite en septembre est gage d'animation.

Avec un programme digne de son $40^{\rm ème}$ anniversaire, le Festival des Nuits Musicales a tenu toutes ses promesses avec dix concerts fort prisés par une affluence record de 6.261 spectateurs. La fréquentation de lieux prestigieux comme la cathédrale, les Cours du Duché et de l'Evêché, le jardin de l'Evêché, a dépassé les 90%. La contributation financière de la ville d'Uzès s'élève à 27% du budget de cette manifestation.



La fête votive qui a bénéficié d'un temps splendide constitue le point fort de l'animation populaire de l'été uzétien : il n'y a qu'à voir les milliers de spectateurs massés sur les boulevards pour la pégoulade ou pour les abrivados pour en être convaincu.



En fait, ce succès comporte trois volets :

- les manifestations organisées par le comité des Fêtes, présidé par Daniel Rouvière, avec notamment une exceptionnelle pégoulade sur les boulevards et un intéressant concours de chant sur l'Esplanade.
- les taureaux, en ville, comme dans les nouvelles arènes Jean clément, qui sont le domaine du club taurin de l'Uzège, dont la présidente Christiane Rougier n'a pas ménagé sa peine pour que 2010 soit un grand cru dans ce domaine;
- les soirées de musiques électroniques, une initiative municipale confiée à une organisation privée, qui a permis à plus de 7000 jeunes, en majorité de la Région, de retrouver leur musique préférée et leurs DJs de légende, à proximité de la Tour Fénestrelle.

Il ne faut pas oublier de rappeler que ces manifestations n'ont pu avoir lieu dans les meilleures conditions que grâce à 'implication et au travail du personnel communal et de la police municipale, à l'appui d'associations comme la Boule Uzétienne, et le Goujon Uzétien, que je remercie très sincèrement.

La Foire aux Vins qui a grandi grâce au soutien de la municipalité a trouvé maintenant sa vitesse de croisière grâce au Comité de promotion Agricole, présidé par Luc Reynaud.

Les chapiteaux blancs accueillant les esposants, le vélum protégeant du soleil et la moquette limitant la poussière illustrent la volonté municipale de donner à cette foire une vocation régionale.

Le concours du Lions Club qui tient le restaurant et la buvette de la foire et qui va fêter prochainement son 30ème anniversaire apporte cette convivialité dont cette vitrine vinicole a besoin.

L'été festif n'est pas tout à fait terminé car vient de se tenir un énorme déballage proposé par le comité des Fêtes, qui a battu un record de participation. D'autres manifestations dont l'office de tourisme s'est fait avec efficacité le promoteur animeront également les semaines à venir..

Mais la tête est maintenant au travail, avec le souvenir que nous avons vécu un bien bel été! Puisse-t-il maintenant nous aider à affronter les frimas et à travailler du mieux que nous le pourrons pour notre ville, que nous aimerons voir prospérer, voir chaque jour plus accueillante et plus propre.

C'est pourquoi la ville d'Uzès lance une vaste campagne sur plusieurs mois, de PROPRETÉ.

Jean-Luc Chapon Maire d'Uzès







Brigitte de Saboulin Bollena

Une élue qui a fait sa rentrée

rigitte de Saboulin Bollena est adjointe aux affaires sociales. A ce titre, elle est déléguée au syndicat intercommunal scolaire de l'Uzège, aux conseils d'administration des lycées Gide et Guynemer, des collèges Redounet, et Trintignant. Jeudi 2 septembre, avec le Maire, à 8h30, elle se trouvait dans la cour du groupe scolaire Jean Macé où elle a rencontré la nouvelle directrice Mme Carminati avec qui elle a fait le point des effectifs, des travaux effectués.

Mme de Saboulin est allée ensuite saluer les directeurs des écoles maternelles du Parc et du pas du Loup, et l'enseignant de l'Ecole de Pont des Charrettes.

Cet été, les agents des services municipaux ont travaillé au rafraîchissement des écoles de la Ville. Au Pas de Loup, ce sont les jeux extérieurs qui ont été aménagés : toboggan, planche d'escalade, tour, sol adapté. Au groupe Jean Macé, ce sont le hall d'entrée et la classe 36 qui ont été repeints. A cette occasion, l'entrée de l'école de Musique a été aménagé afin d'en faciliter l'accès. A l'école de Pont des Charrettes, de nouveaux points d'eau ont été créés et l'an-

cien comblé.

Prévu depuis un moment, la reprise du sol sous le préau a été effectuée de même que le nettoyage de tous les rideaux Enfin, à l'école du Parc, un sol en lino a été installé dans la bibliothèque, la classe 13 a été repeinte, la serre a été détruite et une somme de réparations effectuées afin de recommencer l'année scolaire dans un cadre agréable.



La parole aux Elus

Uzès de Plus Belle

La rentrée scolaire s'est très bien passée dans les 4 établissements dont la ville à la charge, c'est-à-dire le groupe scolaire Jean Macé, les écoles maternelles du Parc et du Pas du Loup, ainsi que l'école de Pont des Charrettes.

Nous tenons à féliciter les divers corps de métiers des employés municipaux qui sont intervenus cet été pour une multitude de petits travaux. La Mairie est également en relation avec les 2 établissements privés Sainte Anne et Saint Firmin et nous nous efforçons de travailler en bonne entente que ce soit pour les problèmes de circulation ou de mise à disposition des installations sportives notamment.

A ce sujet, nous regrettons vivement que le Conseil Général qui a en charge les collèges Lou Redounet et Mayac n'ai toujours pas construit un gymnase à Mayac sur un terrain constructible qui a été offert gratuitement par la Mairie, malgré des engagements écrits prévoyant sa mise en service dès 2007 lorsque Jean-Luc Chapon, notre Maire, était Conseiller Général.

Nous regrettons également que le Conseil Régional qui a en charge les lycées Gide et Guynemer n'ait toujours rien fait sur le terrain de l'ancienne gendarmerie qui lui appartient et qui a été rendu libre grâce à la construction sur un autre site par la Mairie de la nouvelle gendarmerie il y a 6 ans déjà.

Sur cet espace idéalement situé entre les 2 lycées, il peut pourtant être réalisé des salles de classe, des places de parking désengorgeant les abords du lycée, un plateau sportif afin de donner aux lycéens des installations sur place, ainsi qu'un nouveau dortoir si le dortoir actuel construit par la Mairie d'Uzès et qui tarde à être racheté par la Région est réhabilité en salles de classe.

Uzès Citoyenne

· Circulation:

Bouchons incessants. Impossible de se déplacer.

Des solutions proposées par UC, la municipalité se repose.

- Loisirs et jeux pour enfants : La préfecture déclare les jeux dangereux. UC s'en inquiète. La municipalité s'en moque (18 mois que ça dure!) Centre aéré trop cher...? UC pour le quotient familial!
- Urbanisme:

Uzès construit, partout et beaucoup. Et Uzès perd des habitants. UC pour l'écohabitat, la mixité sociale, une ville accessible pour tous et des recettes multipliées.

- Cantine scolaire : 3,90 euro le repas. Augmentation décidée dans l'été. Aucune réflexion sur l'approvisionnement de proximité et sur les produits biologiques. UC pétitionne.
- Propreté : des ramassages dans le centre, des ordures dans les quartiers périphériques.

UC ramasse et dénonce.

• Fiscalité: mauvaise gestion; UC obtient la preuve du Trésor Public! Uzès très très endettée. Trésorerie tendue. Hausse des impôts, du m³ d'eau, du prix des repas etc..

Rejoignez nous!

Uzès en Mouvement

Nous sommes aux regrets de constater qu'une fois de plus la politique de la ville en matière d' Enfance et de Jeunesse n'est pas une priorité. Après une diminution de 27 % de la subvention à La Maison des Jeunes et de la Culture. le manque d'offres culturelles sur la ville et le non-respect des doléances des associations de parents d'élèves, il a été décidé l'augmentation du ticket de cantine pour la rentrée 2010, le faisant passer de 3€75 à 3€90 soit 4% d'augmentation et plus de 18% en quatre ans. Cette tarification ne peut se voir appliquer une réduction au titre du quotient familial car la municipalité en refuse la mise en place, tout comme l'introduction de produits issus de l'agriculture biologique demandée par 96% des parents d'élèves. Lors de la commission Affaires Scolaires du 24 mars 2009, il nous a été dit qu'un groupe de travail allait être constitué pour l'intégration du « bio » : aucune nouvelle.

Nous réclamons donc pour la cantine l'application de la tarification au titre du quotient familial afin que le repas du midi durant le temps scolaire ne soit plus ou presque plus un problème financier pour les familles.

UZES EN MOUVEMENT



Ecologie

Le covoiturage : une alternative écolo et économique



En période estivale, les déplacements en voiture s'intensifient. Entre les trajets pour le travail, les loisirs pour les enfants, les sorties, les vacances, tout est prétexte pour utiliser son automobile.

Pourtant, avec un peu d'organisation, le covoiturage s'avère être une alternative efficace.

Le principe du covoiturage est simple. Il s'agit de

partager à plusieurs une même voiture. C'est une démarche essentiellement écologique, mais également économique, citoyenne et solidaire, qui offre beaucoup d'avantages.

Internet permet aujourd'hui de mettre en relation les automobilistes entre eux. Le site de Radio France Bleu Gard Lozère propose par exemple un service de mise en réseau au niveau local.

Site dédié particulièrement efficace, *covoiturage.fr* offre quant à lui des disponibilités de trajets dans toute la France et ce, instantanément. L'objectif : mettre facilement et rapidement en relation les conducteurs et les passagers.

Pensez également aux transports en commun!

En effet, l'écocitoyenneté se pratique également dans les transports. Elle permet ainsi d'éviter les rejets polluants nuisibles pour la couche d'ozone et par conséquent pour notre santé.

La ville d'Uzès a mis en place une navette gratuite qui relie le centre-ville (arrêt devant le lycée Guynemer) et la ZAC Mayac, le samedi matin.



TERRAINS ENTIÈREMENT VIABILISÉS (eau, électricité, gaz, téléphone, assainissement)

ZAC déjà aménagée, exemptée de LA TAXE LOCALE D'ÉQUIPEMENT

SHON* 170 m² en R+1

Renseignements : Mairie d'Uzès (1er étage) Tél. 04 66 03 42 46 courriel :

terrain_mayac@orange.fr

Boxe

Une salle qui va voir le jour







Les travaux sont imminents!

C'est ce que disent les élus responsables du dossier, François Noël, délégué à la jeunesse et aux Sports, et Isabelle Rouquette, qui s'est très investie dans le boxing club uzétien.

Au stade Pautex, la salle dédiée à la boxe va voir ses travaux commencer.

Rappelons que cette salle couvre une superficie de 365 m2 et qu'elle ser aconstruite selon les normes de "construction durable" dans la continuité "est" du gymnase Pautex.

Le projet a été confié à l'architecte d'Uzès, Gabrielle Welisch.











Comme le souligne Jean-Luc Chapon dans son éditorial, le succès de la fête votive, chaque année renouvelé, tient à la conjonction de trois pôles d'animation :

les Electros soirées, un peu à l'extérieur de la ville, au fond de la Promenade des Marronniers, les manifestations habituelles du Comité des Fêtes, avec les concours de la Boule uzétienne et du Goujon uzétien, le secteur taureaux (abrivados, bandidos, encierros, taureaux piscines, courses...) du club taurin de l'Uzège.

Des centaines de bonnes volontés, bénévoles comme professionnels, sont à l'origine de ce succès.

Ces photos leur sont dédiées.







35 Foire aux Vins

Une vitrine vinicole fort appréciée



râce aux efforts du Comité de Promotion Agricole, soutenu par la ville d'Uzès, le succès de la Foire aux Vins ne faiblit pas. Les 58 exposants ont reçu des milliers de visiteurs invités à déguster les nombreux vin primés.

L'animation a été permanente durant trois jours avec la participation notamment des compagnies bacchiques des vins Duché d'Uzès, des vins de Pays du Gard, et de la Côte du Rhône gardoise.

Certains stands avaient fait un réel effort de décoration, le plus beau étant celui des Cabotines de Collias. Le Lions Club, responsable du restaurant et de la buvette, a servi 1250 repas, et les boulangers d'Uzès ont fait apprécier leurs fougasses.

Le beau temps étant de la partie, le succès fut total!





Service Animation jeunesse

Vacances ludiques pour plus de 200

jeunes

urant les vacances estivales, Régis, Salim, et Youcef, les trois animateurs du service municipal animation jeunesse, ont accueilli dans la salle de la Fonderie, place de Verdun, et lors des activités extérieures qu'ils proposaient plus de deux cent jeunes Uzétiens.

Le programme proposé, outre ce qui se passe habituellement en intérieur (informatique, ping-pong) était orienté vers des sports nature : canyoning dans les Cévennes, à Saint Jean du Gard, accrobranche sur les rives du Gardon, quad en Ardèche. Mais également bowling, cinéma, laser...

Le mini séjour dans les Alpes a été suivi par 18 jeunes (12 garçons et 6 filles) qui se sont "éclatés" au contact de la nature avec VTT, via ferrata, nage en eaux vives dans la Durance.

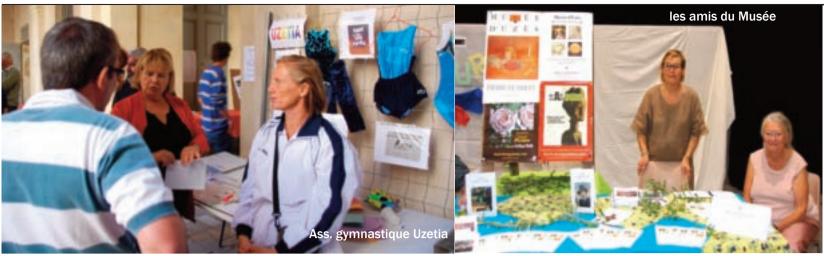
Le SAJ reprend maintenant son rythme habituel avec un accueil des lycéens, pendant la coupure de midi, et dans la salle de la Fonderie, ouverte l'après-midi.











acrée aux associations sportives, ritatives d'Uzès Rugby Club d'Uzès

haque année, à pareille époque, coïncidant avec la rentrée scolaire, le bureau des Sports et l'office municipal de la Culture proposent aux associations de notre ville de rencontrer les Uzétiens dans la cour de l'Hôtel de ville et dans la salle polyvalente pour se faire connaître et préciser leurs activités à venir.

Toutes ne répondent pas à l'invitation. Certaines sont absentes, pour des raisons diverses, et c'est bien dommage. Cependant, la majorité était présente :

35 associations sportives

24 associations culturelles

9 associations caritatives

Le but recherché était donc atteint pour la plus grande satisfaction du Maire et des élus investis de délégation, pour les conseillers municipaux qui, chaque année, adoptent à l'unanimité les subventions allouées par la commune aux associations uzétiennes.

Concernant l'exercice 2010, le montant global de ces subventions s'élève à 818.510 euros, soit 8% du budget de la ville, auxquels il convient d'ajouter notamment le mise à disposition de salles et d'équipements.

Sans vouloir entrer dans les détails de chaque association ou organismes qui touchent des subventions (il y en a 77), citons les attributions par chapitre :

SPORTS	287.420€
ENSEIGNEMENT	90.980€
SOCIAL	287.420€
DIVERS	52.650€
ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX	123.000€
CULTURE ET ANIMATION	147.760 €
CINEMA	45.000€

Plus des fournitures en main d'œuvre et du matériel qui ne sont pas comptabilisés.



EXPOSITION, dans la salle polyvalente

Talents d'Uzès : Honneur aux métiers d'arts

Labellisée ville d'Art et d'histoire depuis 2008, la ville d'uzès s'est engagée à promouvoir notamment l'artisanat d'art et toute manifestation culturelle mettant en valeur le patrimoine local. C'est dans cette perspective de dynamisme que la ville et l'Office municipal de la Culture présentent une exposition de prestige "Les Talents d'Uzès", les 15,16 et 17 octobre 2010.

epuis le Salon du Meuble peint en 1994, l'Office municipal de la Culture et la ville d'Uzès sont engagés dans une démarche de soutien des métiers d'art. Le succès des expositions successives confirme le développement de ces actions dans le but de valoriser l'activilé de ces professionnels.

Talents d'Uzès est une exposition qui présentera 18 artisans d'art sélectionnés pour leur qualité artistique et leur créativité. Une distinction leur sera remise pour saluer un talent et un engagement quotidien pour leur métier.

Une édition annuelle aura lieu avec une thématique différente afin de sensibiliser et promouvoir les métiers d'art à Uzès et dans l'Uzége, cette année "création et tradition".

Pendant trois jours, des démonstrations et des rencontres sont programmées dans la salle de l'ancien Evêché avec deux céramistes, une chapelière, un ébéniste, un fondeur en bronze, un joaillier, un luthier, deux peintres ornemanistes, une relieuse, deux sculpteurs, un vitrailliste, une vannière, une peintre sur soie. Certains d'entre eux sont déjà "Meilleur Ouvrier de France" ou ont reçu le label "Entreprise Patrimoine vivant".

Bénédikt Aïchelé - Joaillier

Catherine Auguste - Décoratrice sur bois

Catherine Baudry - Sculpteur ornemaniste sur pierre

François Baudry - Sculpteur statuaire

Laurent Blanchard - Luthier

Guillaume Bourgoin - Ebeniste, restaurateur de meubles

Delphine Dejean - Relieuse, restauratrice de reliures

Jean-Yves Delille - Créateur et restaurateur de vitraux

Joel Desmet - Fondeur

Claire & Charles Les Essautier - Céramistes terres cuites

Philippe Gandin - Décorateur sur bois

Franck Guérineau - Sculpteur sur métal

Vatérie Lavaure - Vannière

Anice Paris - Peintre décoratrice sur tissu

Martine Pech - Chapelière, corsetière

Christophe Pichon - Tourneur, mouleur, sculpteur

Florence Renaux - Décoratrice sur bois

Une partie de l'exposition sera également réservée aux oeuvres d'une dizaine d'étudiants du lycée des métiers d'art

L'invité d'honneur sera le sculpteur Michel Wohlfart (dont une sculpture est exposée à l'accueil de la Mairie) et l'éminent parrain un galeriste parisien Michel Zlotowski.

A noter que l'exposition est mise en scène par l'agence "Nez Haut", J-Christophe Choblet, (auteur de Paris Plage).





De 15 au 17 octobre 2010 Ancien Evêché - Entrée Libre Renseignemenis complets sur les artistes et artisans retenus sur www.uzes-culture.com, rubrique Talents d'Uzès



La scénographie créée par l'agence "Nez Haut"

L'exposition est un système de présentation faceface. Nous pouvons compter sur 7 unités de présentation + un espace entrée + un espace sortie

LA STRUCTURE DE L'EXPO

La structure de l'exposition permet de créer des espaces dédiés :

- La succession des panneaux permet de créer une place pour une entrée plus facile. Ces panneaux supports d'informations (logo talents d'Uzès) permettent aux visiteurs de ne pas tout découvrir d'un seul regard. Le graphisme et la couleur (plutôt foncée pour faire contraste avec l'intérieur de la structure) sont encore à définir.
- La circulation de l'expo amène le visiteur vers le bar (qui pourrait devenir un espace infos) puis vers le fond de la salle à aménager selon la programmation (démonstration des artistes/artisans)



· Les unités d'exposition

Chaque unité devient un écrin et permet de mettre en valeur les objets dans une salle très grande. L'exposition doit mettre en valeur des objets très différents (de la joaillerie au mobilier).

Pour que chaque objet bénéficie de la même qualité de présentation, chaque artiste possède un "espace scénique" composé :

- d'un volume construit en bois blanc (finition brillant laqué) dont les dimensions varient en hauteur (min 50cm) et profondeur selon la taille de l'objet présenté.
- d'un panneau (face intérieure blanc) support d'une présentation de l'artiste/artisan et de ses techniques de création (un graphisme spécifique à l'expo est à créer).



Chaque unité possède un sol blanc (comme une bande reliant les 2 artistes). Ce sol sera un linoleum blanc légèrement brillant (grand passage).

La largeur de l'allée centrale peut varier selon la taille des coffres en bois. Sa largeur ne devra jamais être inférieure à 400 cm.

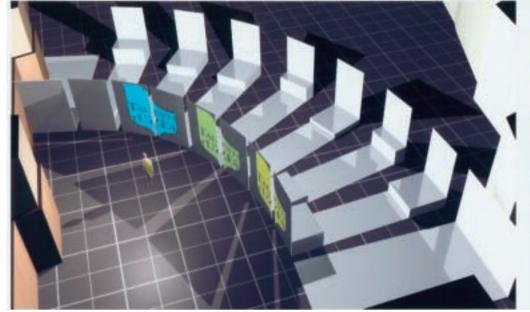
· L'entrée

L'entrée est marquée par un simple sol linoléum blanc légèrement brillant et un panneau de présentation de l'exposition (nom de l'expo, date, nom des artistes présentés). Le graphisme est à créer.

· La sortie

De même, la sortie est marquée par un sol en linoleum blanc légèrement brillant. Un panneau menant à la porte de sortie sera le support d'informations (à determiner) et ménera le visiteur vers le bar (point info) et un espace d'animations à programmer (inauguration, démonstration des artisans...).

VUE DE L'EXPOSITION





Uzès, journal d'information de la municipalité - Edition périodique. Dépôt légal à parution. Directeur de la Publication : Jean-Luc Chapon. Imprimerie : groupe Sedi
Toute reproduction, même partielle est strictement interdite, sauf autorisation préalable. Répondeur du Maire : 04 66 03 42 42 - Courriel : communication.uzes@gmail.com



Essai non transformé

Echange avec les professionnels de la Ville d'Uzès sur la gestion des déchets

Jeudi 9 septembre était organisée a la mairie une rencontre entre les professionnels de la Ville d'Uzès et le SICTOMU concernant la gestion des déchets. Retour sur la saison et bilan des prestations mises en œuvre cet été.

eudi 9 septembre avait lieu une rencontre importante entre les dirigeants du SICTOMU et les professionnels. L'objectif, faire un bilan de la saison passée et apporter des solutions pour répondre au mieux aux attentes des Uzétiens.

Malheureusement, comme en mai 2009, la mobilisation autour du sujet n'est pas manifeste. En effet, sur 422 invitations envoyées, seulement 12 personnes ont répondu présent à cette réunion.

Malgré tout, l'équipe dirigeante du SICTOMU a passé en revue les prestations mises en place pour l'année 2010, les difficultés rencontrées et le bilan de la saison estivale.

Philippe Maugy, Directeur Général du Sictomu et Laetitia Blanc, Responsable Qualité, sont revenus sur la mise en place d'une tournée de ramassage plus fréquente. La collecte des colonnes enterrées du centre-ville a été renforcée avec 12 passages par semaine de juin à septembre. 4 bacs de 660 L ont été également mis en place derrière l'Oustal pour pallier l'augmentation des déchets. Les problèmes rencontrés Place aux Herbes en 2009 ont été fortement réduits en 2010 et il y a tout de même moins eu de problèmes de circulation.

Il est vrai que des solutions apportées d'un côté provoquent parfois d'un autre côté des problèmes (nuisances sonores, odeurs). C'est pourquoi, il est vraiment important pour le SIC-TOMU de construire un dialogue permanent avec les professionnels et ménages uzétiens en général.

Répondre aux attentes et trouver des solutions ensemble.

Tifenn Jaegert, Responsable du service aux professionnels, a abordé le problème suscité par le ramassage des cartons et verres en soulignant l'importance de bien plier et ficeler les cartons d'une part et de bien utiliser les sacs en plastique transparent destinés aux verres d'autre part. En effet, remplacer ces sacs par des sacs poubelles noirs peut provoquer des accidents. Ces derniers sont plus fragiles et cèdent sous le poids des verres. Les agents sont souvent blessés lors de cette collecte.

Frédéric Bouretz, Directeur des Services Techniques, a souligné le problème de stationnement devant les colonnes et les bacs. Ces encombrements sur la voie publique provoquent souvent de gros retards dans les tournées et par conséquent des problèmes de circulation.



Le Maire est intervenu pour soulever les trois problèmes, qui à son sens, expliquent le problème de propreté à Uzès. Tout d'abord, l'incivilité constante de certains citoyens qui ne respectent pas les consignes en matière de gestion des déchets. Ensuite, l'importance de plier

correctement les cartons avant le passage du camion sur les boulevards afin de ne pas encombrer les trottoirs. Enfin, la nécessité pour chaque restaurant de gérer les déchets qu'il produit et ne pas saturer les colonnes de reste destinées aux ménages uzétiens. C'est pourquoi. Jean-Luc Chapon a demandé que les restaurants aient des containers individuels et qu'un ramassage soit effectué tous les jours pour ces derniers. Il a également suggéré que le SICTOMU mette en place une astreinte de façon à ce que les élus d'Uzès et des Villages puissent contacter quelqu'un en cas de besoin le weekend. A ces deux propositions, le président du SICTOMU, Jean-Claude Ziv, s'est montré bien favorable.

En étudiant les besoins et capacités disponibles en matière de dépôt et de collecte, le nombre de bacs et colonnes suffit lar-

gement à couvrir les besoins des ménages. Cependant, le SICTOMU devrait ajouter dans son calcul les déchets produits par les restaurants, il faudrait ajouter 10 à 15 colonnes supplémentaires ainsi que 3 passages par semaine en plus. L'objectif est donc bien d'isoler le flux des professionnels et leur trouver des solutions adéquates.

Incivisme

Il faut savoir que certaines personnes jettent dans les poubelles collectives des produits toxiques. Or les agents qui travaillent sur les chaînes de traitement peuvent se blesser gravement (brûlures, coupures...) lors des collectes. C'est pourquoi les conséquences peuvent être pénales pour ceux qui ne respectent pas le tri des déchets.

Uzès ville propre

Notre ville est notre environnement... Protégeons le !

urant le prochain semestre, la ville d'Uzès va engager une campagne de sensibilisation afin de faire comprendre à la population que son aide, son esprit civique, sont indispensables pour redonner à Uzès une propreté qui aurait tendance à la fuir.

Pour cela, les "sucettes" de l'office de tourisme vont recevoir des affiches reprenant le letmotiv que l'on va retrouver sur tous les documents :

Uzès Ville Propre
Tous ensemble, nous pouvons

Notre ville est notre environnement.

Protégeons le !

Divers documents vont ensuite être distribués dans les boîtes aux lettres :

- une plaquette de 8 pages recensant les moyens dont dispose la ville pour le nettoyage ;
- un livret de 16 pages essayant d'inculquer à la population les bons réflexes : les ordures ménagères, les corbeilles, le tri sélectif, la déchetterie... ;



- un accordéon de 6 volets avec un plan des différents points de tri et la situation des colonnes aériennes et des colonnes enterrées ;
- un flyer qui rappelle notamment le code pénal en matière de dépôt sauvage : 35 € d'amende.

Par ailleurs, les véhicules municipaux et les colonnes de tri vont recevoir un autocollant rappelant pour les premiers le thème de cette campagne et pour les seconds, quelques extrait du code pénal.



